



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 45275

Texte de la question

M. Arnaud Robinet interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les récents résultats de l'enquête triennale du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa). La France y chute au 25e rang, soit deux places de perdues par rapport à la précédente édition de cette enquête d'évaluation internationale des acquis des élèves de quinze ans. Globalement, l'étude pointe l'écart qui se creuse entre les élèves très performants et peu performants. Cette situation ne peut perdurer sans remettre en cause l'égalité et la performance de notre système éducatif. Si le PISA n'a pas pour but d'influencer les politiques, il doit participer à la prise de conscience des dirigeants. Aussi, il souhaiterait connaître les pistes engagées par le Gouvernement pour redonner à la France la place qui doit être la sienne en ce qui concerne son système éducatif.

Texte de la réponse

Le programme PISA comporte trois dimensions : compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique. Tous les trois ans, l'étude se focalise plus particulièrement sur l'une d'entre elles ; en 2012, la culture mathématique était ainsi à l'honneur. La culture mathématique est l'aptitude d'un individu à raisonner en termes mathématiques et à utiliser des concepts, procédures, faits et outils mathématiques pour décrire, expliquer et prévoir des phénomènes. Plutôt que la maîtrise d'un programme scolaire déterminé, PISA évalue les compétences des élèves, appliquées dans des situations de la vie courante. Entre 2003 et 2012, la France enregistre une baisse du niveau moyen de ses élèves en culture mathématique, qui se traduit par un recul de 5 places au classement des 34 pays de l'OCDE. C'est durant cette même période que la semaine de 4 jours été décrétée sans concertation, que la formation des professeurs a été supprimée et que de massives suppressions de postes ont été opérées. Les résultats de cette dernière session montrent que les élèves français manquent de confiance face aux mathématiques, notamment parce que les programmes actuels sont trop chargés et, en se focalisant trop sur une somme de connaissances à acquérir, ne permettent ni de développer les compétences des élèves, ni de les assurer dans leur progression. Contrairement à la tendance observée dans les pays de l'OCDE, on constate en France que le milieu social dont l'élève est issu conditionne de plus en plus sa réussite scolaire. La France occupe ainsi la dernière place du classement par rapport à cet indicateur en mathématiques. Pour la compréhension de l'écrit, les inégalités sociales pèsent aussi lourd dans les résultats des élèves. Cette situation n'est pas acceptable. Depuis 18 mois, l'école se mobilise pour sa refondation : reconstruction de la formation des enseignants, priorité à l'école primaire, stratégie pour le numérique, lutte contre le décrochage. Cet effort se poursuit aujourd'hui : modernisation des métiers de l'éducation nationale, notamment celui des enseignants ; refonte des programmes scolaires et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, pour lesquels le Conseil supérieur des programmes a été saisi ; réforme de l'éducation prioritaire qui vient d'être lancée, avec des moyens nouveaux pour le suivi des élèves en difficulté par leurs enseignants. La redéfinition des programmes et du socle commun, la reconstruction de la formation des enseignants, mais aussi une réflexion sur la pédagogie des mathématiques, comme des autres disciplines, et sur les procédures d'évaluation, contribueront à créer un climat de confiance pour que tous les élèves puissent mieux apprendre.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45275

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12817

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 3038